MINISTERE DE L'AGRICULTURE

DLP 26-4-57 164418

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA
STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(AVEYRON. AUDE. GARD. HERAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES)
MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72

5ème année n° I3 — Première et Deuxième édition n° 6 — Quatrième édition n° 5 — 25 Avril 1957

INFORMATIONS

DORYPHORE — Zones I, 2, 4

Des insèctes adultes sont observés depuis déjà quelques temps dans diverses localités de la région.

Il convient de prévoir un prochain traitement sur les jeunes plantes dès que l'on observera des larves de la grosseur d'un grain de blé.

Utiliser un des insecticides à base de :

- Arséniate de chaux
- Arséniate d'alumine naissant
- Roténone
- Chlordane
- D.D.T.
- Lindane
- Dieldrine
- Camphène chloré.

MOUCHE DE LA CAROTTE — Zones I, 2, 4

Des traitements du sol avant semis, avec un insecticide à base d'Aldrin ou de Dieldrin, préviennent les dégâts de ce parasite.

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux,

P.BERVILLE

Le Contrôleur chargé
des Avertissements Agricoles,

L.L.TROUILLON

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, 16 rue de la République - MONTPELLIER. Le Gérant : TROUILLON. Autorisation du 6 mars I956

P 175

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

(AVEYRON. AUDE. GARD. HERAULT. LOZÈRE. PYRENÉES-ORIENTALES)

C. C. P. 723-61 - MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72

Ministère de l'Agriculture

Ecole Nationale d'Agriculture de Montpellier

STATION REGIONALE d'AVERTISSEMENTS VITICOLES

Montpellier, le 24 Avril 1957

NOTE N° 3

MILDIOU . - Le mildiou a été découvert à Beaucaire, à St-Côme, St-Dionisy (Gard) ; il est aussi visible à Canet, Caux, Villeveyrac (Hérault) ; ce n'est pas un mildiou d'accident, mais une invasion qui intéresse des parcelles importantes de la vallée moyenne de l'Hérault; certains Chasselas très atteints montrent plus de quinze taches par souche.

Il s'agit non seulement d'attaques primaires mais aussi de repiquages auxquels le traitement conseillé par la Station avant le 10 avril se serait opposé.

Il existe certainement de nombreux foyers non décelés dans les vignobles plus ou moins bien exposés qui ont reçu les trois pluies des 22 mars, 1er et 10 avril.

De plus, la température s'étant relevée ainsi que la vitesse de croissance des souches, on ne saurait être trop pressant, compte tenu des conditions d'équipement, pour recommander l'exécution immédiate dans ces vignobles d'un traitement qui devrait être très efficace s'il était fait avant la prochaine pluie.

EUDEMIS . - Le vol de papillons d'eudémis s'est montré à Baixas (P.O.), Aspiran, il paraît particulièrement important à Béziers-Contrôle, Canet; le traitement qui s'y rapporte est à effectuer dès réception de la présente note.

GELEES de PRINTEMPS . - Des prompts-bourgeons apparaissent sur les pousses partiellement gelées; il y a intérêt à sectionner ces dernières sur leur empatement pour faire développer les contre-boutons susceptibles de renfermer des grappes.

Le Directeur de la Station Régionale d'Avertissements Viticoles :

G. BERNON